

Le malade a cessé tout traitement après sept séances ; le gonflement et la douleur ont complètement disparu, il n'y a plus qu'une légère douleur à la pression.

OBSERVATION VI. — *Tophus goutteux*, M. A..., négociant, âgé de 43 ans, tempérament pléthorique, homme fort, bien constitué, diathèse urique goutteuse ancienne. Avait à la main droite et au pied droit plusieurs tophus. La main seule a été traitée. Avec un empâtement général s'opposant complètement à la flexion des doigts et à la fermeture de la main, on remarquait d'abord à la partie interne du poignet un volumineux tophus affectant la forme et le volume de la moitié d'une noix ; puis, par places, et sans ordre, de nombreux tophus plus petits et quelques cicatrices, dues à l'élimination, par perforation spontanée, des tissus, de tophus anciens. Impossibilité complète de se servir, depuis un an, de sa main droite même pour manger. Le malade a été traité une première fois (juin 1894) par un courant de 35 m. a. pendant une heure. Le lendemain les mouvements de flexion étaient possibles. Deux autres traitements furent faits à deux jours d'intervalle (courant de 35 m. a. durant une demi-heure). Six jours après le commencement du traitement, il n'existait plus que des traces de tophus et le sujet écrivait sa correspondance.

Ces résultats sont, on le constate, des plus encourageants. On remarquera que le courant doit être assez énergique et de longue durée (de 30 à 60 minutes).

De notre côté, Gautier et moi, avons fait connaître l'efficacité du bain hydro-électrique dans plusieurs cas de goutte. Je citerai une de nos observations publiée en 1894 dans la *Revue d'Électrothérapie*.

OBSERVATION VII. — *Goutte*, M. X..., âgé de 32 ans, avocat, se présente à nous pour un accès de goutte, qui, la période suraiguë étant passée, a laissé le pied gonflé et endolori de telle sorte que le malade ne peut marcher que chaussé d'une pantoufle, ce qui le gêne singulièrement dans ses occupations.

Ce malade, comme antécédents héréditaires avait un grand-père franchement goutteux ; quant à lui, en dehors de ses accès de goutte sa santé est bonne ; il n'est ni gros mangeur, ni gros buveur. C'est un homme de taille moyenne, mince, le teint pâle, son poids est de 72 kilos. L'accès actuel de goutte est le troisième qu'il ait eu ; le premier accès, très violent, s'accompagnant de douleurs intolérables, a duré huit jours environ. Il a eu la première attaque à l'âge de vingt-huit ans, en été ; le second accès à l'âge de trente ans, au mois de mars 1890, a duré trois semaines, mais a été moins violent que le premier. Le troisième accès,

actuel, dure depuis deux mois. Il a débuté par une douleur vive et un gonflement ; la douleur s'est atténuée, mais le gonflement persiste presque aussi accentué qu'aux premiers jours.

Tous ces accès sont localisés dans le gros orteil droit, surtout au niveau de l'articulation métatarso-phalangienne. Les traitements suivis ont été : antipyrine, salicylate de soude, teinture de colchique, une saison à Kreuznach.

L'accès actuel a été traité par la teinture de colchique et le salicylate de soude.

À l'examen le gros orteil droit est rouge, gonflé, douloureux spontanément et à la pression. Les douleurs sont plus vives la nuit que le jour. Il n'y a pas de fièvre. Les urines dont l'analyse n'a pas été faite sont normales comme quantité mais laissent déposer un sédiment rouge.

En somme, depuis six semaines environ, l'état de ce malade est absolument stationnaire. Il est soumis au bain hydro-électrique tous les jours (durée du bain 25 minutes). Au huitième bain, l'orteil est tout à fait indolore, quoique encore un peu gonflé. Les bains sont alors espacés tous les deux jours. Au bout d'un mois de traitement la guérison est complète.

Le docteur Margaret Cleaves, de New-York, a constaté les mêmes effets dans la goutte au moyen du bain hydro-électrique, ainsi que le docteur Imbert La Touche, de Lyon.

Au moyen de ces deux procédés, bain lithiné local à courant constant, bain général à courant alternatif, il semble donc que nous soyons armés contre la goutte, et que, dans les cas rebelles aux autres médications nous puissions rendre grand service aux malades. Faut-il s'attendre à des succès constants ?

Ce serait bien mal connaître la goutte et les goutteux que de répondre affirmativement. Nous avons nous-même à noter des échecs, mais, ces échecs constituent en somme l'exception et l'électrothérapie appliquée de la façon que je viens d'indiquer nous paraît être un bon et fidèle modificateur du goutteux et de la goutte.

Je conseille donc d'alterner les deux modes de traitement. Un jour traitement général dans le bain hydro-électrique, de 20 à 25 minutes de durée. Le lendemain bain lithiné localisé sur les articulations malades, de 40 à 60 minutes de durée avec 20 à 40 milli-ampères d'intensité suivant la tolérance, le pôle positif étant placé *loco dolenti*, le négatif enveloppant le mem-

bre au moyen d'une couche de coton hydrophile humectée d'eau tiède.

Gravelle.

Ce que nous venons de dire de la goutte peut presque entièrement s'appliquer à la gravelle urique. Les deux affections dérivent du même type de nutrition acide et, par conséquent, la même médication générale leur convient. Mais, dans la gravelle, le bain hydro-électrique seul est amplement suffisant et donne les meilleurs effets.

OBSERVATION VIII. — (*Revue d'Électro-thérapie*, 1894) : M. P..., âgé de 40 ans. Antécédents goutteux, a eu plusieurs attaques de goutte depuis l'âge de trente ans. Depuis trois ans les accès se sont multipliés et actuellement ils se renouvellent tous les trois ou quatre mois. Leur localisation préférée est dans la main droite, dont toutes les articulations métacarpo-phalangiennes deviennent gonflées et douloureuses lors des accès. Le malade est, en outre, atteint de gravelle et il a rendu, à plusieurs reprises, à la suite de coliques néphrétiques, des calculs de la grosseur d'un pois et du sédiment rouge et sablonneux. Il vient nous trouver pour une douleur qui persiste depuis quatre mois et qui semble se localiser dans la masse sacro-lombaire. Il n'y a pas de contracture. Contre ce lumbago apparent devenu chronique, tout a échoué, l'antypirine, le salicylate, les alcalins, les bains de vapeur et térébenthinés.

Soumis au bain hydro-électrique, le premier bain diminue la douleur considérablement. Au bout de six bains toute douleur a disparu. En outre, le malade, sans coliques rend, après le troisième bain, un calcul de la grosseur d'une aveline. Il est probable que le soi-disant lumbago n'était autre qu'une douleur provoquée par l'enclavement du calcul.

Dans plusieurs autres cas de gravelle le bain hydro-électrique nous a également rendu le service de faire rendre en quantité du gravier. Son action positivement diurétique dans ce cas, se rapproche de celle des eaux de Contrexéville ou de Vittel, et son mécanisme nous paraît dériver d'une double modification vitale : d'abord augmentation de la quantité d'urine par accélération de la circulation capillaire, en outre, contraction provoquée par le courant des fibres lisses des uretères et des voies urinaires.

C'est la première fois, croyons-nous, que cette efficacité remarquable de l'électricité est signalée dans la gravelle. Nous n'avons pu trouver aucune autre observation analogue aux nôtres dans les auteurs.

M. le D^r Moutier vient dernièrement de signaler également les bons effets qu'il a obtenus dans la gravelle au moyen des courants à haute fréquence.

Sciatique.

Si nous faisons succéder l'étude de la sciatique à celle du rhumatisme et de la goutte, séparant ainsi cette manifestation douloureuse des autres névralgies, c'est que nous ne pouvons nous empêcher de considérer cette maladie comme très différente dans ses causes des autres algies nerveuses. L'efficacité remarquable de notre traitement anti-arthritique général sous forme de bains hydro-électriques ne fait que confirmer davantage cette manière de voir qui est, du reste, celle de la plupart des auteurs. M. Lereboullet, dans l'article sciatique du dictionnaire des sciences médicales, écrit : « La sciatique est surtout de cause accidentelle et le tempérament nerveux qui joue un si grand rôle dans la genèse des autres névralgies, paraît être sans influence sur celle-ci... Cependant presque tous les malades, atteints de sciatique, que l'on interroge sur les conditions dans lesquelles ils ont été frappés, accusent l'influence du refroidissement et surtout du froid humide. Les rhumatisants et les goutteux sont ceux qui présentent le plus de cas de sciatique. »

L'analogie qui existe entre la manière dont nous concevons actuellement le traitement de la sciatique et celui du rhumatisme ou de la goutte nous porte donc à la ranger parmi les maladies dérivant d'une viciation de la nutrition générale du même ordre que le rhumatisme ou la goutte.

Avant d'entrer dans les détails de ce traitement il est néces-